

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 02894
Numéro SIREN : 378 499 644
Nom ou dénomination : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT RHONE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/019265


CERTIFIE CONFORME

EE SYSTEMES - IT RHONE ALPES

10 Boulevard Marcel DASSAULT

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 12265 en date du 07/06/2019

69330 JONAGE

Annexe aux comptes au 31/12/2018



- SOMMAIRE -

3	Bilan - Actif
4	Bilan - Passif
5	Compte de résultat
Annexes	
8	Informations générales et description de l'activité
9	Faits caractéristiques de l'exercice
10	Règles et méthodes comptables
13	INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
14	Immobilisations
15	Amortissements
16	Provisions et dépréciations
17	Créances et dettes
N/A *	Frais d'établissement
N/A *	Frais de recherche et développement
18	Eléments du fonds commercial
19	Charges à payer
20	Charges et produits constatés d'avance
21	Produits à recevoir
22	Composition du capital social
23	Ventilation du chiffre d'affaires
N/A *	Intérêts immobilisés
24	Variation des capitaux propres
25	Charges et produits exceptionnels
26	ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
27	Répartition de l'impôt sur les bénéfices
N/A *	Engagements de crédit-bail
28	Engagements hors bilan
29	Effectifs moyens
30	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société
31	Filiales et participations
32	Autres informations
Etats financiers, de gestion et autres	
34	Actif réalisable, passif exigible
35	Compte de résultat prévisionnel
36	Tableau de financement
37	Capacité d'auto-financement
38	Résultat des 5 derniers exercices

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	189 474	180 048	9 427	207 920
Fonds commercial	250 391	42 471	207 920	207 920
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	70 354		70 354	70 354
Constructions	1 237 568	1 230 131	7 437	14 178
Installations techniques, matériel, outillage	417 332	332 143	85 189	95 629
Autres immobilisations corporelles	806 202	657 199	149 003	134 400
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 231		9 231	9 231
Créances rattachées à des participations	5 310	4 949	361	361
Autres titres immobilisés	2 500		2 500	2 500
Prêts	23 561		23 561	21 541
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 011 923	2 446 941	564 982	556 114
STOCKS ET EN-COURS				
Matères premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	99 084		99 084	62 876
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 757 603	315 050	7 442 553	7 836 247
Autres créances	9 945 266		9 945 266	18 068 657
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Autres valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	64 005		64 005	135 591
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 293		4 293	3 755
ACTIF CIRCULANT	17 870 251	315 050	17 555 202	26 107 126
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	20 882 175	2 761 991	18 120 184	26 663 239

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	13 353	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	53 707	-226 124
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 461 089	493 184
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 028 149	767 060
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	973 823	1 452 023
Provisions pour charges	75 464	79 631
PROVISIONS	1 049 287	1 531 654
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 449	20 206
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 168	1 168
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	143 299	329 052
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 672 836	6 267 518
Dettes fiscales et sociales	2 994 762	3 306 791
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 220	7 646
Autres dettes	342 810	8 454 332
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	5 582 203	5 977 814
DETTES	15 042 747	24 364 526
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 120 184	26 663 239

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	5 800		5 800	
Production vendue de biens	32 870 812	108 330	32 979 143	31 831 463
Production vendue de services				31 831 463
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	32 876 612	108 330	32 984 943	31 831 463
Production stockée				-875 575
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 476	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 274 924	604 450
Autres produits			40 300	101 141
PRODUITS D'EXPLOITATION	34 301 643	108 330	34 301 643	31 661 478
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 638 291	7 612 607
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				21 609
Autres achats et charges externes			13 925 910	12 151 525
Impôts, taxes et versements assimilés			558 333	497 708
Salaires et traitements			7 016 239	6 633 470
Charges sociales			3 197 858	2 815 712
DOTATIONS D'EXPLOITATION	73 522		73 522	75 233
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			130 060	204 115
Dotations aux provisions			515 034	961 052
Autres charges			-1 868	86 736
CHARGES D'EXPLOITATION	33 053 385		33 053 385	31 059 767
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 248 258		1 248 258	601 711
OPERATIONS EN COMMUN	26 099		26 099	810
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	52 528		52 528	44 429
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			140 359	204 574
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			571	98
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS	193 458		193 458	249 102
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			75 960	518 507
Différences négatives de change			55	45
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES	76 015		76 015	518 551
RESULTAT FINANCIER	1 172 243		1 172 243	-269 449
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 391 801		1 391 801	331 452

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 333
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 327	150
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	218 221	169 105
PRODUITS EXCEPTIONNELS	282 548	177 588
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150 131	109 358
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 009	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	218 221	169 105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	416 361	278 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-133 814	-100 875
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	7 082	
Impôts sur les bénéfices	-210 184	-262 607
TOTAL DES PRODUITS	34 803 748	32 088 169
TOTAL DES CHARGES	33 342 659	31 594 985
BENEFICE OU PERTE	1 461 089	493 184

Annexes

La société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – IT RHONE ALPES est une SAS au capital de 500 000 euros.

Elle a pour objet, en France et à l'étranger, l'étude, l'ingénierie, la conception, la réalisation, la maintenance, le service-après-vente, la location, l'audit, le conseil, la vérification, la validation, la certification, le pilotage et l'exploitation de toutes installations, publiques ou privées dans le domaine du génie électrique.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

Faits caractéristiques de l'exercice

1. Changement de dénomination sociale

En date du 27/02/2018, la société a modifié sa raison sociale auparavant intitulée EIFFAGE ENERGIE INDUSTRIE TERTIAIRE RHONE ALPES.

2. Changement d'adresse du siège social

En date du 28/08/2018, le siège social de la société a été transféré du 3 rue Hrant Dink 69002 LYON au 10 Boulevard Marcel DASSAULT 69330 JONAGE.

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement 2014-03 du 5 juin 2014 (publication au JO le 15 octobre 2014).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Méthode retenue pour les contrats à LT

La méthode de l'avancement est appliquée à tous les chantiers de la société. Cette méthode constitue une option préférentielle suivant l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 18 juin 1997.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement par les coûts pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Un résultat est constaté à l'avancement dès lors que l'avancement d'un chantier semble suffisant pour assurer la fiabilité de sa prévision de résultat à terminaison.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées.

Opérations faites en commun

Conformément au guide comptable professionnel, les comptes des sociétés en participation françaises, dont la société est gérante, sont totalement intégrés aux comptes annuels.

En ce qui concerne les sociétés en participation françaises non gérées et les joint-ventures à l'étranger, seuls sont pris en compte les résultats de leur activité à hauteur de la quote-part revenant à la société.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation annuels : ils sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation pendant la période de création jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charge. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions de 10 à 40 ans
- Installations techniques, matériels et outillage de 3 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles de 3 à 10 ans

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développements et de rentabilité.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans un environnement économiquement fluctuant qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions ont été constituées, utilisées ou reprises conformément à leur objet et à la législation en vigueur.

Ecarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion sont inscrites dans la rubrique "écart de conversion".

Les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif alors que les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires repris dans les rapports et éléments de gestion de la société, notamment pour commenter l'activité des différentes entreprises du Groupe, correspond à la production de l'exercice et comprend le montant des travaux exécutés par l'entreprise.

Dans le cadre des contrats long terme, l'ajustement de chiffre d'affaires se fait par la constatation d'un produit constaté d'avance ou bien se traduit par un débit du compte client facture à établir.

Résultats des filiales sociétés de personnes et assimilées

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées sont comptabilisés en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfiques, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du compte de résultat financier.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective des Travaux Publics.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 1,5 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	428 775		11 090
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 775		11 090
Terrains	70 354		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	829 651		
Constructions sur sol d'autrui	347 401		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	66 800		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	392 573		24 759
Installations générales, agenc., aménag.	357 742		11 130
Matériel de transport	136 234		507
Matériel de bureau, informatique, mobilier	481 944		18 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 682 700		54 841
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 231		
Autres titres immobilisés	5 310		
Prêts et autres immobilisations financières	24 041		2 420
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 582		2 420
TOTAL GENERAL	3 150 057		68 351

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			439 865	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			439 865	
Terrains			70 354	
Constructions sur sol propre			829 651	
Constructions sur sol d'autrui			347 401	
Constructions, installations générales, agenc.		6 285	60 515	
Installations techn., matériel et outillages ind.			417 332	
Installations générales, agencements divers		195 873	172 999	
Matériel de transport		3 928	132 814	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			500 389	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		206 085	2 531 456	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 231	
Autres titres immobilisés			5 310	
Prêts et autres immobilisations financières		400	26 061	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		400	40 602	
TOTAL GENERAL		206 485	3 011 923	

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	220 855		1 664		222 519
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 855		1 664		222 519
Terrains					
Constructions sur sol propre	829 651				829 651
Constructions sur sol d'autrui	347 401				347 401
Constructions installations générales,agenc.,aménagement,	47 151		7 213	1 285	53 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels	296 944		35 199		332 143
Installations générales, agenc. et aménag. divers	301 879		4 294	153 984	152 190
Matériel de transport	132 695		2 279	2 808	132 166
Matériel de bureau et informatique, mobilier	349 970		22 873		372 843
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 306 691		71 859		2 219 473
TOTAL GENERAL	2 526 546		73 522		2 441 992

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	83 673			13 673		70 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement immobilisations						
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.						
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	1 447 981		733 255	1 001 724	200 224	979 287
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 531 654		733 255	1 015 397	200 224	1 049 287
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles	62 449			62 449		
Dépréciations titres mis en équivalence						
Dépréciations titres de participation						
Dépréciations autres immobilis. financières	4 949					4 949
Dépréciations stocks et en cours						
Dépréciations comptes clients	344 782		130 060	159 793		315 050
Autres dépréciations						
DEPRECIATIONS	412 180		130 060	222 241		319 999
TOTAL GENERAL	1 943 833		863 315	1 237 638	200 224	1 369 286
Dotations et reprises d'exploitation			645 094	1 268 758		
Dotations et reprises financières						
Dotations et reprises exceptionnelles			218 221	169 105		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

ETAT DES CREANCES Montant brut 1 an au plus plus d'un an

Créances rattachées à des participations	2 500	2 500		
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 561	23 561		
Clients douteux ou litigieux	375 350	375 350		
Autres créances clients	7 382 253	7 382 253		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	13 232	13 232		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 176	23 176		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	298 377	298 377		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 384	3 384		
Groupe et associés	8 334 392	8 334 392		
Débiteurs divers	1 272 705	1 272 705		
Charges constatées d'avance	4 293	4 293		
TOTAL GENERAL	17 709 662	17 733 223		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
23 561	23 561			

ETAT DES DETTES Montant brut 1 an au plus plus d'1 an,-5 ans plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	300 449	300 449		
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 168	1 168		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 672 836	5 672 836		
Personnel et comptes rattachés	1 165 486	1 165 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	460 863	460 863		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 358 913	1 358 913		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 500	9 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 220	5 220		
Groupe et associés				
Autres dettes	342 810	342 810		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 582 203	5 582 203		
TOTAL GENERAL	14 898 280	14 899 448		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				
1 168	1 168			

Libellé	31/12/2018
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	1 282 405,11
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	296 831,80
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 336 380,02
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	4 000,00
TOTAL CHARGES A PAYER	2 919 616,93

Libellé	31/12/2018
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	4 293,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 293,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-5 582 202,68
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-5 582 202,68

Libellé	31/12/2018
TOTAL	2 878 028,20
TOTAL	2 878 028,20
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 019 825,31
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	858 202,89
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	2 878 028,20

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 000			100

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total	Total
			31/12/2018	31/12/2017
Travaux	28 915 298	940	28 916 238	27 090 949
Prestations de services	2 043 900		2 043 900	2 069 508
Produits accessoires	1 917 415	107 390	2 024 805	2 671 006
Total	32 876 612	108 330	32 984 943	31 831 463

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	500 000				-226 124	493 184		767 060
Affectation de l'exercice				13 353	479 831	-493 184		
Distribution de l'exercice					-200 000			-200 000
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						1 461 089		1 461 089
Situation clôture de l'exercice	500 000			13 353	53 707	1 461 089		2 028 149

Charges		Produits	
Nature des charges		Nature des produits	
Montant		Montant	
148 926	Pénalités sur marché	169 105	Provision pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe
1 205	Amendes	49 116	Transfert de charges des provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe
48 008	VNC immobilisations cédées	2 613	Sortie d'immobilisation
218 221	Provision pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	61 712	Produits exceptionnels divers
TOTAL	416 360	TOTAL	282 546

Engagements financiers et autres informations

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 391 801	233 858	1 625 659
Résultat exceptionnel	-133 814	-22 484	-156 298
Participation des salariés	-7 082	-1 190	-8 272
RESULTAT COMPTABLE	1 250 905	210 184	1 461 089

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	937 000	
Avals et cautions	6 160 000	2 166 000
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)	53 000	
Autres engagements	581 322	
	<i>dont Loyers</i>	
	<i>Autres</i>	

Effectifs	
Cadres	53
Agent de maîtrise, technicien	70
Ouvriers	39
Total	162

**Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société**

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFPAGE 3-7 PLACE DE L'EUPOPE 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 000 000	100,00 %

Filiales et participations

Dénomination	Capital	Capitaux Propres	Q.P. capital	Valeur comptable des titres détenus	Prêts, avances	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
--------------	---------	------------------	--------------	-------------------------------------	----------------	----------	--------------------	----------	----------------------

FILIALES (plus de 50%)

SCI LUX
ZI DE L'ARMAILLER
4/6 RUE G.MONGE
26500 BOURG LES VALENCE

3 201	56 224	93,33%	9 231	9 231		70 069	56 079	
-------	--------	--------	-------	-------	--	--------	--------	--

PARTICIPATIONS (10 à 50%)

AUTRES PARTICIPATIONS

Informations sur la convention d'Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le groupe EIFFAGE, depuis le 1er janvier 2007.
La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt : la société supporte et constate en comptabilité la charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.
En cas de sortie du groupe fiscal, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à la société chef de file du groupe.

Titrisation

La société participe au programme de titrisation des créances initié au sein du groupe Eiffage. Cette opération se traduit, au 31 décembre 2018 par une diminution du poste "Clients et comptes rattachés" et une augmentation corrélative du poste "Autres créances" pour un montant de 1 183 milliers d'euros, dès que les créances sont cédées à la société tête de groupe.
La trésorerie nette de l'entreprise n'est pas affectée par cette opération.

CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est présenté en déduction de la charge d'impôt.
L'utilisation du CICE a été effectuée en conformité avec les textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de recherche, ainsi que les dépenses liées au développement durable et à la prospection pour de nouveaux marchés et également la reconstitution de la trésorerie.

Médailles du Travail

Conformément aux Avis du Conseil National de la Comptabilité n° 97-06 et n°2004-05, l'engagement de la société au titre des Médailles du Travail a été provisionné au 31 décembre 2018 pour un montant de 75 464 €.

Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.

CERTIFIÉ CONFORME

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT RHONE ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €

Siège social :

10 boulevard Marcel Dassault

69330 JONAGE

378 499 644 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 MAI 2019

Procès-verbal

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-trois mai.

Monsieur Arnaud PERETMERE,

Agissant en qualité de Directeur Général de la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE, SAS au capital de 92 616 272 €, ayant son siège social sis 3-7 Place de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, immatriculée sous le numéro 775 673 031 au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES,

Associé Unique de la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IT RHONE ALPES ;

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, ayant été régulièrement informée.

A préalablement déclaré ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Arnaud PERETMERE, Représentant légal de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - REGIONS FRANCE, Présidente.

Et a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élevant à 19 608 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que le montant de l'impôt supporté au titre de ces dépenses, soit 6 536 €.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président.

En conséquence, il décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 461 089,06 € à la dotation de la réserve légale, comme suit :

Résultat de l'exercice 2018	1 461 089,06 €
Dotation de la réserve légale	- 36 646,99 €
Solde disponible	1 424 442,07 €

Et d'affecter le solde disponible égal à 1 424 442,07 €, augmenté du report à nouveau antérieur de 53 707,17 €, soit un bénéfice distribuable de 1 478 149,24 €, comme suit :

Bénéfice distribuable de l'exercice 2018	1 478 149,24 €
Distribution aux 5 000 actions d'un dividende global de	- 1 478 149,24 €
Solde	0,00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que, pour les associés personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, le dividende distribué est éligible à la réfaction prévue au 2° du paragraphe 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Il constate que les dividendes versés au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Distribution globale	Dont éligible à l'abattement prévu à l'article 158 du CGI au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Non éligible à l'abattement prévu à l'article 158 du CGI
Du 01/01/2015 au 31/12/2015	5 000	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Du 01/01/2016 au 31/12/2016	5 000	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	5 000	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est établi le présent procès-verbal qui sera répertorié dans le registre tenu à cet effet.

Pour la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
- REGIONS FRANCE
Arnaud PERETMERE, Directeur Général

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES -IT RHONE ALPES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES -IT RHONE ALPES
10 Boulevard Marcel Dassault
69330 JONAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES -IT RHONE ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société applique la méthode dite à l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat sur les chantiers réalisés, telle qu'exposée en annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société, l'examen des reportings de gestion par chantier et la mise en œuvre de revues, avec les responsables financiers et opérationnels, de contrats significatifs.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité, et en particulier les risques sur chantiers. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Romain Bardoz

EE SYSTEMES - IT RHONE ALPES

10 Boulevard Marcel DASSAULT

69330 JONAGE

Annexe aux comptes au 31/12/2018



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Informations générales et description de l'activité	8
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Règles et méthodes comptables	10
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	13
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions et dépréciations	16
Créances et dettes	17
Frais d'établissement	N/A *
Frais de recherche et développement	N/A *
Eléments du fonds commercial	18
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Produits à recevoir	21
Composition du capital social	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Intérêts immobilisés	N/A *
Variation des capitaux propres	24
Charges et produits exceptionnels	25
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	26
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	27
Engagements de crédit-bail	N/A *
Engagements hors bilan	28
Effectifs moyens	29
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	30
Filiales et participations	31
Autres informations	32

Etats financiers, de gestion et autres

Actif réalisable, passif exigible	34
Compte de résultat prévisionnel	35
Tableau de financement	36
Capacité d'autofinancement	37
Résultat des 5 derniers exercices	38

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	189 474	180 048	9 427	
Fonds commercial	250 391	42 471	207 920	207 920
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	70 354		70 354	70 354
Constructions	1 237 568	1 230 131	7 437	14 178
Installations techniques, matériel, outillage	417 332	332 143	85 189	95 629
Autres immobilisations corporelles	806 202	657 199	149 003	134 400
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 231		9 231	9 231
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 310	4 949	361	361
Prêts	2 500		2 500	2 500
Autres immobilisations financières	23 561		23 561	21 541
ACTIF IMMOBILISE	3 011 923	2 446 941	564 982	556 114
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	99 084		99 084	62 876
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 757 603	315 050	7 442 553	7 836 247
Autres créances	9 945 266		9 945 266	18 068 657
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	64 005		64 005	135 591
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 293		4 293	3 755
ACTIF CIRCULANT	17 870 251	315 050	17 555 202	26 107 126
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	20 882 175	2 761 991	18 120 184	26 663 239

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	13 353	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	53 707	-226 124
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 461 089	493 184
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 028 149	767 060
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	973 823	1 452 023
Provisions pour charges	75 464	79 631
PROVISIONS	1 049 287	1 531 654
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 449	20 206
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 168	1 168
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	143 299	329 052
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 672 836	6 267 518
Dettes fiscales et sociales	2 994 762	3 306 791
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 220	7 646
Autres dettes	342 810	8 454 332
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	5 582 203	5 977 814
DETTES	15 042 747	24 364 526
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 120 184	26 663 239

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 800		5 800	
Production vendue de services	32 870 812	108 330	32 979 143	31 831 463
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	32 876 612	108 330	32 984 943	31 831 463
Production stockée				-875 575
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 476	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 274 924	604 450
Autres produits			40 300	101 141
PRODUITS D'EXPLOITATION			34 301 643	31 661 478
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 638 291	7 612 607
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				21 609
Autres achats et charges externes			13 925 910	12 151 525
Impôts, taxes et versements assimilés			558 333	497 708
Salaires et traitements			7 016 239	6 633 470
Charges sociales			3 197 858	2 815 712
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 522	75 233
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			130 060	204 115
Dotations aux provisions			515 034	961 052
Autres charges			-1 868	86 736
CHARGES D'EXPLOITATION			33 053 385	31 059 767
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 248 258	601 711
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			26 099	
Perte supportée ou bénéfice transféré				810
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			52 528	44 429
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			140 359	204 574
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			571	98
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			193 458	249 102
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			75 960	518 507
Différences négatives de change			55	45
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			76 015	518 551
RESULTAT FINANCIER			117 443	-269 449
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 391 801	331 452

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 333
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 327	150
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	218 221	169 105
PRODUITS EXCEPTIONNELS	282 548	177 588
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150 131	109 358
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 009	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	218 221	169 105
CHARGES EXCEPTIONNELLES	416 361	278 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-133 814	-100 875
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	7 082	
Impôts sur les bénéfices	-210 184	-262 607
TOTAL DES PRODUITS	34 803 748	32 088 169
TOTAL DES CHARGES	33 342 659	31 594 985
BENEFICE OU PERTE	1 461 089	493 184

Annexes

La société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – IT RHONE ALPES est une SAS au capital de 500 000 euros.

Elle a pour objet, en France et à l'étranger, l'étude, l'ingénierie, la conception, la réalisation, la maintenance, le service-après-vente, la location, l'audit, le conseil, la vérification, la validation, la certification, le pilotage et l'exploitation de toutes installations, publiques ou privées dans le domaine du génie électrique.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

1. Changement de dénomination sociale

En date du 27/02/2018, la société a modifié sa raison sociale auparavant intitulée EIFFAGE ENERGIE INDUSTRIE TERTIAIRE RHONE ALPES.

2. Changement d'adresse du siège social

En date du 28/08/2018, le siège social de la société a été transféré du 3 rue Hrant Dink 69002 LYON au 10 Boulevard Marcel DASSAULT 69330 JONAGE.

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement 2014-03 du 5 juin 2014 (publication au JO le 15 octobre 2014).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Méthode retenue pour les contrats à LT

La méthode de l'avancement est appliquée à tous les chantiers de la société. Cette méthode constitue une option préférentielle suivant l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 18 juin 1997.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement par les coûts pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Un résultat est constaté à l'avancement dès lors que l'avancement d'un chantier semble suffisant pour assurer la fiabilité de sa prévision de résultat à terminaison.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées.

Opérations faites en commun

Conformément au guide comptable professionnel, les comptes des sociétés en participation françaises, dont la société est gérante, sont totalement intégrés aux comptes annuels.

En ce qui concerne les sociétés en participation françaises non gérées et les joint-ventures à l'étranger, seuls sont pris en compte les résultats de leur activité à hauteur de la quote-part revenant à la société.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.
Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation annuels ; ils sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation pendant la période de création jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charge. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Constructions	de 10 à 40 ans
- Installations techniques, matériels et outillage	de 3 à 15 ans
- Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

Dépréciations exceptionnelles

Dès qu'il existe un indice de perte de valeur à la date d'inventaire, la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est estimée.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition additionné des frais ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans un environnement économique fluctuant qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions ont été constituées, utilisées ou reprises conformément à leur objet et à la législation en vigueur.

Ecarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion sont inscrites dans la rubrique "écart de conversion".

Les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif alors que les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires repris dans les rapports et éléments de gestion de la société, notamment pour commenter l'activité des différentes entreprises du Groupe, correspond à la production de l'exercice et comprend le montant des travaux exécutés par l'entreprise.

Dans le cadre des contrats long terme, l'ajustement de chiffre d'affaires se fait par la constatation d'un produit constaté d'avance ou bien se traduit par un débit du compte client facture à établir.

Résultats des filiales sociétés de personnes et assimilées

Dans la mesure où les clauses statutaires le permettent, les résultats des sociétés de personnes et assimilées sont comptabilisés en produits à recevoir s'il s'agit de bénéficiaires, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes, en contrepartie du compte de résultat financier.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective des Travaux Publics.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 1,5 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.

Informations sur Bilan et Compte de Résultat

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Acquisitions
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	428 775		11 090
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 775		11 090
Terrains	70 354		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	829 651		
Constructions sur sol d'autrui	347 401		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	66 800		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	392 573		24 759
Installations générales, agenc., aménag.	357 742		11 130
Matériel de transport	136 234		507
Matériel de bureau, informatique, mobilier	481 944		18 445
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 682 700		54 841
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 231		
Autres titres immobilisés	5 310		
Prêts et autres immobilisations financières	24 041		2 420
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 582		2 420
TOTAL GENERAL	3 150 057		68 351

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			439 865	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			439 865	
Terrains			70 354	
Constructions sur sol propre			829 651	
Constructions sur sol d'autrui			347 401	
Constructions, installations générales, agenc.		6 285	60 515	
Installations techn., matériel et outillages ind.			417 332	
Installations générales, agencements divers		195 873	172 999	
Matériel de transport		3 928	132 814	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			500 389	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		206 085	2 531 456	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 231	
Autres titres immobilisés			5 310	
Prêts et autres immobilisations financières		400	26 061	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		400	40 602	
TOTAL GENERAL		206 485	3 011 923	

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	220 855		1 664		222 519
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 855		1 664		222 519
Terrains					
Constructions sur sol propre	829 651				829 651
Constructions sur sol d'autrui	347 401				347 401
Constructions installations générales, agenc., aménag.	47 151		7 213	1 285	53 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels	296 944		35 199		332 143
Installations générales, agenc. et aménag. divers	301 879		4 294	153 984	152 190
Matériel de transport	132 695		2 279	2 808	132 166
Matériel de bureau et informatique, mobilier	349 970		22 873		372 843
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 305 691		71 859	158 077	2 219 473
TOTAL GENERAL	2 526 546		73 522	158 077	2 441 992

Rubriques	Début d'exercice	Apports	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30 %						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	83 673			13 673		70 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement immobilisations						
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.						
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	1 447 981		733 255	1 001 724	200 224	979 287
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 531 654		733 255	1 015 397	200 224	1 049 287
Dépréciations immobilisations incorporelles						
Dépréciations immobilisations corporelles	62 449			62 449		
Dépréciations titres mis en équivalence						
Dépréciations titres de participation						
Dépréciations autres immobilis. financières	4 949					4 949
Dépréciations stocks et en cours						
Dépréciations comptes clients	344 782		130 060	159 793		315 050
Autres dépréciations						
DEPRECIATIONS	412 180		130 060	222 241		319 999
TOTAL GENERAL	1 943 833		863 315	1 237 638	200 224	1 369 286
Dotations et reprises d'exploitation			645 094	1 268 758		
Dotations et reprises financières						
Dotations et reprises exceptionnelles			218 221	169 105		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice						

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 500	2 500	
Autres immobilisations financières	23 561		23 561
Clients douteux ou litigieux	375 350	375 350	
Autres créances clients	7 382 253	7 382 253	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 232	13 232	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	23 176	23 176	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	298 377	298 377	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 384	3 384	
Groupe et associés	8 334 392	8 334 392	
Débiteurs divers	1 272 705	1 272 705	
Charges constatées d'avance	4 293	4 293	
TOTAL GENERAL	17 733 223	17 709 662	23 561

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	300 449	300 449		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 168		1 168	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 672 836	5 672 836		
Personnel et comptes rattachés	1 165 486	1 165 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	460 863	460 863		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 358 913	1 358 913		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	9 500	9 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 220	5 220		
Groupe et associés				
Autres dettes	342 810	342 810		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 582 203	5 582 203		
TOTAL GENERAL	14 899 448	14 898 280	1 168	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Libellé	31/12/2018
CHARGES A PAYER	
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	1 282 405,11
AUTRES DETTES	
TOTAL AUTRES DETTES	296 831,80
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 336 380,02
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT	4 000,00
TOTAL CHARGES A PAYER	2 919 616,93

Libellé	31/12/2018
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	
TOTAL CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	4 293,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 293,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL	-5 582 202,68
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-5 582 202,68

Libellé	31/12/2018
TOTAL	2 878 028,20
TOTAL	2 878 028,20
PRODUITS A RECEVOIR	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 019 825,31
AUTRES CREANCES	
TOTAL AUTRES CREANCES	858 202,89
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	2 878 028,20

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 000			100

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Travaux	28 915 298	940	28 916 238	27 090 949
Prestations de services	2 043 900		2 043 900	2 069 508
Produits accessoires	1 917 415	107 390	2 024 805	2 671 006
Total	32 876 612	108 330	32 984 943	31 831 463

	Capital	Primes liées au capital	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Situation ouverture de l'exercice	500 000				-226 124	493 184		767 060
Affectation de l'exercice				13 353	479 831	-493 184		
Distribution de l'exercice					-200 000			-200 000
Augmentation de capital								
Réduction de capital								
Autres variations						1 461 089		1 461 089
Situation clôture de l'exercice	500 000			13 353	53 707	1 461 089		2 028 149

Nature des charges	Montant
Pénalités sur marché	148 926
Amendes	1 205
VNC immobilisations cédées	48 008
Provision pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	218 221
TOTAL	416 360

Nature des produits	Montant
Provision pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	169 105
Transfert de charges des provisions pour pertes sur attribution de valeurs de capitaux groupe	49 116
Sortie d'immobilisation	2 613
Produits exceptionnels divers	61 712
TOTAL	282 546

Engagements financiers et autres informations

Postes du compte de résultat	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 391 801	233 858	1 625 659
Résultat exceptionnel	-133 814	-22 484	-156 298
Participation des salariés	-7 082	-1 190	-8 272
RESULTAT COMPTABLE	1 250 905	210 184	1 461 089

Rubriques	Montants hors bilan	
	Engagements donnés	Engagements reçus
Indemnité de fin de carrière et autres engagements en faveur du personnel	937 000	
Avals et cautions	6 160 000	2 166 000
Vis à vis des sociétés de personnes (SNC, SCI, GIE)	53 000	
Autres engagements	581 322	
<i>dont Loyers</i>	581 322	
<i>Autres</i>		

	Effectifs
Cadres	53
Agent de maîtrise, technicien	70
Ouvriers	39
Total	162

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
EIFFAGE 3-7 PLACE DE L'EUPOPE 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SA	392 000 000	100,00 %

Dénomination	Capital	Capitaux Propres Hors Capital	Q.P. capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts, avances	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
				Valeur brute	Valeur nette					
FILIALES (plus de 50%)										
SCI LUX ZI DE L'ARMAILLER 4/6 RUE G.MONGE 26500 BOURG LES VALENCE	3 201	56 224	93,33%	9 231	9 231			70 069	56 079	
PARTICIPATIONS (10 à 50%)										
AUTRES PARTICIPATIONS										

Informations sur la convention d'Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le groupe EIFFAGE, depuis le 1er janvier 2007.

La convention fiscale est celle de la neutralité au regard de la charge d'impôt : la société supporte et constate en comptabilité la charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En cas de sortie du groupe fiscal, les déficits réalisés pendant la période d'intégration restent définitivement acquis à la société chef de file du groupe.

Titrisation

La société participe au programme de titrisation des créances initié au sein du groupe Eiffage. Cette opération se traduit, au 31 décembre 2018 par une diminution du poste "Clients et comptes rattachés" et une augmentation corrélative du poste "Autres créances" pour un montant de 1 183 milliers d'euros, dès que les créances sont cédées à la société tête de groupe.

La trésorerie nette de l'entreprise n'est pas affectée par cette opération.

CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est présenté en déduction de la charge d'impôt.

L'utilisation du CICE a été effectuée en conformité avec les textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de recherche, ainsi que les dépenses liées au développement durable et à la prospection pour de nouveaux marchés et également la reconstitution de la trésorerie.

Médailles du Travail

Conformément aux Avis du Conseil National de la Comptabilité n° 97-06 et n°2004-05, l'engagement de la société au titre des Médailles du Travail a été provisionné au 31 décembre 2018 pour un montant de 75 464 €.

Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Rémunérations du dirigeant

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

CAC : honoraires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du Groupe EIFFAGE.